

## **Qu'est-ce que le Cadre de référence de la compétence numérique?**

Thierry Karsenti, Bruno Poellhuber, Simon Parent and Florent Michelot

Volume 17, Number 1, 2020

Le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement  
supérieur du Québec : mesures et initiatives au collégial  
Digital Action Plan for Education and Higher Education: A Variety of  
Measures and Initiatives in Quebec Colleges

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1075604ar>

DOI: <https://doi.org/10.18162/ritpu-2020-v17n1-03>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

CRIFPE

ISSN

1708-7570 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Karsenti, T., Poellhuber, B., Parent, S. & Michelot, F. (2020). Qu'est-ce que le Cadre de référence de la compétence numérique? *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire / International Journal of Technologies in Higher Education*, 17(1), 7–10. <https://doi.org/10.18162/ritpu-2020-v17n1-03>

© Thierry Karsenti, Bruno Poellhuber, Simon Parent et Florent Michelot, 2020



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



## Qu'est-ce que le Cadre de référence de la compétence numérique?

<https://doi.org/10.18162/ritpu-2020-v17n1-03>

Thierry KARSENTI  
[thierry.karsenti@umontreal.ca](mailto:thierry.karsenti@umontreal.ca)

Bruno POELLHUBER  
[bruno.poellhuber@umontreal.ca](mailto:bruno.poellhuber@umontreal.ca)

Simon PARENT  
[simon.parent.2@umontreal.ca](mailto:simon.parent.2@umontreal.ca)

Florent MICHELOT  
[florent.michelot@umontreal.ca](mailto:florent.michelot@umontreal.ca)

Université de Montréal

L'élaboration du Cadre de référence de la compétence numérique (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019) s'inscrit dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (PAN). Ce plan préconise la vision d'une intégration efficace et d'une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de toutes les personnes, qui leur permettent de développer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur vie. La première mesure du PAN a une portée structurante en visant l'établissement et l'opérationnalisation d'un cadre de référence.

Le développement du Cadre de référence de la compétence numérique revêt une double originalité : à la fois une portée interordres (du préscolaire à l'enseignement supérieur, y compris la formation générale des adultes et de la formation professionnelle), mais aussi une visée pour les apprenants et les formateurs. Ainsi, le Cadre de référence de la compétence numérique regroupe les dimensions jugées indispensables pour apprendre et évoluer au 21<sup>e</sup> siècle, et ce, tant pour les apprenantes et les apprenants que pour les membres du personnel enseignant ou professionnel.

Ce cadre de référence vise le développement de la compétence numérique, qui est définie par un ensemble d'aptitudes relatives à une utilisation confiante, critique et créative du numérique pour atteindre des objectifs liés à l'apprentissage, au travail, aux loisirs, à l'inclusion dans la société ou à la participation à celle-ci. Les dimensions qu'il présente et leurs éléments respectifs ont été conçus pour que l'individu puisse développer son autonomie lorsqu'il utilise le numérique dans un contexte pédagogique ou professionnel ou encore dans la vie de tous les jours. Par exemple, cette autonomie doit lui permettre de choisir judicieusement les outils numériques à utiliser lorsqu'il doit accomplir une tâche particulière.

La maîtrise de la compétence numérique doit aussi permettre à l'individu de faire face aux innovations technologiques qui se concrétiseront dans les années à venir, notamment les



avancées en matière d'intelligence artificielle. Il saura poser un regard critique sur ces innovations et sera pleinement capable de se les approprier et d'y recourir s'il juge qu'elles peuvent lui être utiles.

Enfin, la compétence numérique est intimement liée au développement professionnel des travailleuses et travailleurs du 21<sup>e</sup> siècle. En ce sens, il est nécessaire que tous et toutes soient en mesure d'utiliser les ressources numériques disponibles, telles que les communautés de pratique, les formations en ligne ou les tutoriels, pour maintenir leurs compétences professionnelles à jour.

En résumé, ce cadre de référence vise à favoriser le développement de la compétence numérique dans l'ensemble de la communauté éducative pour que les citoyens actuels et futurs soient autonomes et critiques dans leur utilisation du numérique.

Cette habileté est primordiale dans le contexte actuel, marqué par des innovations technologiques qui transforment le marché de l'emploi et influent sur les compétences recherchées par les employeurs. En ce sens, il est nécessaire d'adapter la pratique enseignante et d'inclure la compétence numérique dans les programmes éducatifs pour préparer les futurs travailleurs et travailleuses aux défis de demain.

Le Cadre de référence de la compétence numérique tient compte des plus récentes recherches en sciences de l'éducation et des pratiques innovantes dans ce domaine. Sans nier les risques qui peuvent découler de la « fracture numérique » (voir Karsenti, 2019), il permet d'appréhender néanmoins le numérique en tant qu'outil d'inclusion. À cet égard, une conception universelle du numérique en enseignement devrait permettre son usage par toute personne, sans nécessiter d'adaptation ni de conception particulière, quel que soit son sexe, son âge, sa situation ou malgré son handicap.

De plus, ce cadre de référence s'inscrit dans l'approche par compétences, une notion qui doit être comprise en tant que « savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » (Tardif, 2007, p. 22). Nous reprenons donc les « caractéristiques d'une compétence conçue comme un savoir-agir complexe » (ibid). Cependant, il serait irréaliste de vouloir prévoir l'ensemble des activités possibles compte tenu des évolutions technologiques que nous vivons au quotidien. En effet, « chaque compétence fait appel à une multitude de ressources de nature variée » (ibid), d'autant plus que celles-ci sont potentiellement évolutives. Or, les situations de demain ne peuvent être envisagées : la compétence numérique doit être pensée de façon suffisamment souple et adaptative pour éviter que des innovations technologiques ou de nouvelles ressources numériques n'en compromettent la validité. Pour cela, ce cadre de référence devra permettre l'ouverture aux innovations technologiques.

D'abord, les compétences peuvent se combiner; ce cadre de référence ne repose pas sur une approche en vase clos. Ainsi, il permet un large éventail de combinaisons de ressources, qu'il s'agisse d'outils, de dimensions ou de compétences. Ensuite, les compétences se développant tout au long de la vie (surtout dans un contexte de technologies numériques), on ne peut imaginer un cadre de référence hiérarchique et linéaire. En effet, chaque compétence est amenée à évoluer, à être renforcée ou mise à jour, ce qui implique un caractère cyclique. Ce développement continu des compétences est d'ailleurs accompagné d'un processus d'enrichissement du répertoire de ressources de l'individu, et ce, au fil de ses expériences. Ainsi, la mise en œuvre de ce cadre de référence est itérative. Les compétences et leur développement sont aussi fondamentalement liés à leur caractère contextuel. Les dimensions de ce cadre de référence sont illustrées par des exemples qui les rattachent à des contextes variés.

Le Cadre de référence de la compétence numérique a été alimenté par une analyse systématique de plus de 70 référentiels de compétences informationnelles et numériques du 21<sup>e</sup> siècle provenant du monde entier. Tout en tirant parti de la richesse des travaux existants, il s'appuie sur une étude des tendances émergentes du numérique en éducation. Par rapport aux documents publiés à l'international, ce projet innove par sa compréhension globale de la compétence numérique. De plus, le choix de concevoir une seule compétence numérique facilite son intégration dans tout autre référentiel ou document se rapportant à l'enseignement et à l'apprentissage. Sur cette base, le Cadre se décline en 12 dimensions phares avec, comme dimensions centrales, *Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique* et *Développer et mobiliser ses habiletés technologiques* autour desquelles s'articulent les autres dimensions (Figure 1).

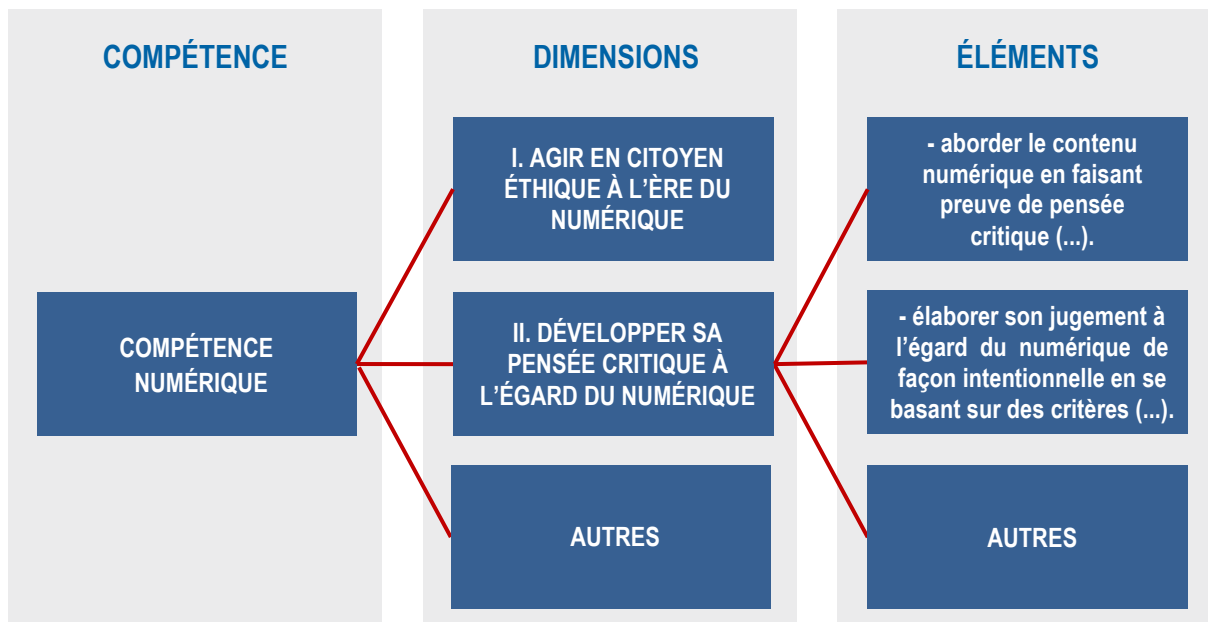


**Figure 1**  
Représentation graphique du Cadre de référence de la compétence numérique

Comme nous l'avons déjà indiqué, ce cadre de référence présente la compétence numérique selon 12 dimensions, qui comportent chacune différents éléments. En d'autres termes, il offre trois niveaux d'organisation : la compétence, les 12 dimensions, les éléments constituant chacune des 12 dimensions (Figure 2).

Dans ce cadre de référence, les dimensions sont fortement liées entre elles et peuvent être sollicitées simultanément lors d'une tâche donnée ou se rejoindre l'une l'autre. Ainsi, la mise en œuvre d'une dimension peut être renforcée par sa rencontre avec une ou plusieurs autres dimensions. Autrement dit, il est possible qu'une activité pédagogique vise à développer, à l'aide

du numérique, à la fois des habiletés liées à la communication et des habiletés liées à la collaboration. Par conséquent, la numérotation des dimensions n'implique pas de préséance entre elles.



**Figure 2.**

*Organisation du Cadre de référence de la compétence numérique*

De plus, la première dimension (*Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique*) est au cœur de ce cadre de référence et est généralement sollicitée avec les autres dimensions. Par exemple, la réflexion éthique concernant le droit d'auteur (élément de la première dimension) accompagne l'utilisation de l'information recherchée et obtenue avec le numérique (élément de la quatrième dimension). De la même façon, la compréhension des enjeux liés à l'identité numérique (élément de la première dimension) est mobilisée lors de la production et de la diffusion de contenu numérique (élément de la septième dimension). En outre, les dimensions et leurs éléments respectifs ne sont pas associés à une discipline particulière, même si cela peut sembler être le cas au premier regard. Chacune d'elles s'applique à une multitude de contextes disciplinaires et il est impératif de les mobiliser à travers une diversité de ces contextes pour développer pleinement la compétence numérique. Les éléments de chaque dimension débutent par un verbe d'action et permettent de mieux comprendre concrètement les habiletés associées à celle-ci. Tous, sans exception, se situent dans le contexte de l'utilisation du numérique, même si cela n'est pas explicitement mentionné. Par exemple, l'élément *Mobiliser différentes ressources et agir avec créativité pour résoudre un problème*, de la dixième dimension, signifie que l'individu fait appel à des ressources numériques et nourrit sa créativité en mobilisant le numérique.

## Références

- Karsenti, T. (2019). *Le numérique en éducation : pour développer des compétences*. Presses de l'Université du Québec.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2019). *Cadre de référence de la compétence numérique*. Gouvernement du Québec. <http://education.gouv.qc.ca/...>
- Tardif, J. (2007). *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*. Chenelière Éducation.